

ABONNEMENT

SAUMUR:
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste:
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne:

A SAUMUR:
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS:
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 JANVIER

PRONOSTICS

L'année 1888 vient de se terminer dans
la boue, où elle avait patégué durant toute
son existence.

Si 1874 a pu être appelé l'année terrible,
1888 s'appellera l'année scandaleuse.
Scandales en effet d'un bout à l'autre du
calendrier, du premier de l'an à la Saint-
Sylvestre.

Après les hontes de la déchéance du pré-
sident Gouvy, les hontes des tripotages de la
Légion d'honneur étalées sur le banc de la
correctionnelle, après le procès du chef de
l'Etat, le procès de son gendre, de l'Elysée
transformé en tripot!

Condamné une première fois, Wilson se
voit finalement acquitté, malgré le verdict
de l'opinion publique.

Et au moment où on acquitte ce forban
de haute marque, on frappe un général cou-
pable d'être populaire de toute l'impopularité
du Gouvernement.

Faut-il parler des scandales de moindre
importance, de ce Lefebvre-Roncier, con-
seiller municipal de Paris, en présence de
qui ses collègues refusent de siéger?

A quoi bon? Ils sont dépassés par les ac-
cusations qui ont pu être impunément lan-
cées à la face de la Commission du budget,
où on a dénoncé vingt Wilson!

Le jury, organe de l'opinion publique, a
absous l'homme qui avait proféré d'aussi
graves diffamations.

L'année qui vient de s'écouler aura été
pour le parti républicain, pour la Républi-
que, la plus terrible depuis 1870.

Décomposés, pourris, engagés dans une
lutte fratricide, les républicains ont vu
naître un péril menaçant dans le boulan-
gisme.

On sait quelles ont été nos appréciations,
sur les causes de ce mouvement po-
pulaire, inconscient en apparence par le
choix de son candidat, mais conscient dans
son opposition et son dégoût envers un

régime qui, froissant tous les intérêts, aug-
mente tous les jours l'armée des mécon-
tents.

Voilà sous quels auspices s'ouvre l'an-
née 1889, l'année du centenaire de la Ré-
volution française, de l'anniversaire des
grands principes! Pauvres grands princi-
pes! jamais ils n'ont semblé si petits, si
creux en leur formule banale.

Ah! c'était bien la peine, il y a cent ans,
de prendre la Bastille, de proclamer les
droits de l'homme et du citoyen pour assis-
ter à l'étouffement de la liberté religieuse
par les décrets, la loi sur l'instruction laïque
obligatoire et la tyrannie d'une coterie de
sectaires contre lesquels, aujourd'hui, s'élève
un immense courant de réprobation.

Cet anniversaire grandiose ne sera que
la proclamation officielle de la faillite des
principes révolutionnaires.

Il y a cent ans, nous avions un système
de gouvernement parfait, assurément,
mais dont le principe héréditaire, incontesté
de tous, assurait la sécurité et la grandeur
de l'Etat.

Aujourd'hui, nous patageons dans le
plus obscur des dédales politiques, et à la
suite d'un siècle de révolutions, d'agitations
stériles, d'abdication des uns, de faiblesse
des autres, la dictature semble être pour
les masses dévoyées le salut suprême; pour
beaucoup de monarchistes, l'achèvement
nécessaire vers le salut par la Monarchie!

Elle sera décisive, cette année 1889, par
les élections générales auxquelles il sera
procédé.

D'ici peu de temps, une élection partielle
à Paris, où le général Boulanger pose sa
candidature, peut avoir pour notre pays les
plus graves conséquences.

La République jouera là une forte partie
et, pour s'en convaincre, il suffit de consta-
ter la rage unanime des républicains.

Quoi qu'il arrive, il est certain que les
faméliques qui s'engraissent depuis dix ans
du gaspillage de nos finances, seront défini-
tivement balayés.

Un régime nouveau s'établira en France,
et, malgré les fautes commises, notre con-

viction absolue est que ce régime nouveau
sera la Monarchie nationale à laquelle, tôt
ou tard, tous les bons Français seront con-
traints de se rallier. GABRIEL BAUME.

L'élection de Paris

La réunion préparatoire du bureau du
comité central conservateur et des prési-
dents des comités d'arrondissement a eu
lieu vendredi, à 3 heures de l'après-midi,
au siège du comité, 7, rue du Marché-
Saint-Honoré.

Après une sérieuse délibération, deux ré-
solutions ont été adoptées:

- 1° Pas de candidature;
2° Explication motivée de cette attitude.

Il ne sera pas difficile à nos amis de
faire comprendre par l'opinion publique les
motifs qui ont dicté leur décision.

Le corps électoral de la Seine, par la
masse énorme qu'il met en mouvement, ne
se prête en aucune façon au fonctionne-
ment utile d'une élection partielle sur un
seul nom.

Les conservateurs monarchistes se sont
comptés en 1885 avec une liste sur laquelle
plus de 100,000 suffrages se sont réunis.

Ils connaissent leurs forces et ils sauront
en user au moment de la consultation gé-
nérale du suffrage universel.

Quelques mois avant l'expiration du
mandat d'une assemblée qui a déjà perdu
toute autorité morale, il n'y a pas lieu d'in-
tervenir, surtout dans les conditions parti-
culières où se présentera le scrutin du 27
janvier, dans le duel qui va s'engager entre
la République des gouvernants actuels et
celle du général Boulanger.

Les conservateurs ne peuvent soutenir
d'une façon quelconque à Paris le candidat
de M. Rochefort, et d'autre part ils ne peu-
vent en le combattant faire le jeu de M.
Floquet.

C'est comme témoins, pour marquer les
coups, qu'il nous convient d'assister à cette
lutte en souhaitant que de ce spectacle Paris
et la France sachent tirer une bonne leçon:

contrairement à la fameuse phrase de M.
Thiers, c'est la République qui nous divise
le plus.

L'INCIDENT BAZAINE-MORIER

En s'adressant à M. le comte de Bismarck
pour contredire les assertions de la Gazette
de Cologne, sir Morier avait joint à sa lettre
une attestation de Bazaine dans laquelle l'ex-
maréchal dit:

« Je n'ai pas eu l'honneur de connaître
Votre Excellence avant, non plus que pen-
dant la guerre de 1870, et je nie de la fa-
çon la plus formelle cette conversation apo-
cryphe, si en dehors de toute vraisem-
blance.

» Je nie avoir eu un entretien de ce genre
avec qui que ce soit. »

Après avoir reçu ces documents, le comte
Herbert répondit à sir R. Morier:

« Friedrichsruhe, 29 décembre.
« Je regrette que ni sa teneur ni son ton
ne me permettant de donner suite à votre
étonnante demande et de sortir des limites
qui me sont tracées par ma position offi-
cielle vis-à-vis de la presse allemande. »

Sir R. Morier a adressé aussitôt la se-
conde lettre suivante au comte Herbert:

« Saint-Petersbourg, 31 décembre.
» Monsieur le comte,

» Comme vous refusez de répudier, pu-
bliquement ou à titre privé, toute solidarité
concernant la monstrueuse calomnie relative
à ma prétendue trahison de l'armée du
Kronprinz; comme vous refusez de donner
publicité aux preuves que je vous ai trans-
mises en réfutation de cette histoire, il ne
me reste plus qu'à livrer à la presse notre
correspondance.

» Car, à tort ou à raison, la croyance gé-
nérale est que le correspondant qui, de Ber-
lin, fournit la Gazette de Cologne, prend ses
informations à des sources officielles: lui-
même le donne à entendre.

» Je ne dis pas que je partage cette
croyance, mais il me suffit qu'elle existe et

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADE

Par Raoul de Navery

Des objets étranges, monstrueux, se dressaient
au centre de la cour. A la lumière de la nuit,
lombant toute blanche sur des madriers rouges
et des tentures noires, se joignaient les clartés
fumeuses des torches. On parlait, on riait sur cette
estrade sinistre. De main en main on se passait des
crauches de genièvre, et dans le corps de garde,
on entendait un bruit de dés renoués, de gobelets
choqués et de ferraillements sinistres.

La princesse comprit et chancela. L'horreur la
clouait sur place. Voulait-elle trop tard? Quoi!
déjà la saignante machine était dressée! Si elle
eût, à cette heure, cédé à ses nerfs de femme, elle
se serait enfuie. Mais le devoir, l'humanité la poussa-
ient en avant; quoiqu'ébrisée par l'angoisse,
elle se traîna vers le palais. Son pied heurta une
poutre, elle faillit tomber; un des sinistres tra-
vailleurs vint à son aide; elle le repoussa avec
horreur et traversa la cour avec une rapidité folle.
Arrivée près de l'escalier d'honneur, elle s'arrêta
de nouveau. La main sur la rampe, elle en gravit
un à un les degrés. Enfin, elle vit grande ouverte

l'antichambre du prince, passa le front haut de-
vant les gardes, puis, arrêtant d'un geste l'officier
qui voulait l'introduire, elle ouvrit d'un mouve-
ment rapide la porte de la pièce dans laquelle se
tenait Maurice de Nassau.

— A cette heure chez moi, princesse! lui dit-il.
— Vous auriez dû m'attendre! répliqua la veuve
du Taciturne.

— Que souhaitez-vous? Parlez, madame, vous
connaissiez mon dévouement à votre personne...

— Il me suffira qu'en ce moment vous gardiez
souci de votre renommée.

— Expliquez-vous, et si je puis...

— Vous pouvez, dit la donataire d'une voix
dans laquelle vibraient toutes les généreuses pas-
sions de son âme, ou perdre à jamais la gloire
dont vous vous êtes couvert durant votre carrière
militaire, ou vous placer si haut que l'histoire vous
devra une belle page. Maurice, ayez la victoire
généreuse. Ce que vous avez obtenu au synode,
puis au tribunal de La Haye, vous doit suffire.
On a discuté, condamné, ne répandez pas le sang.
Si la sentence de Barneveldt est exécutée, votre
souvenir demeurera en exécution au peuple sur
lequel vous espérez régner. N'en croyez ni les
flatteurs qui vous abusent, ni les jaloux qui vous
représentent la vie d'un vieillard comme un dan-
ger... Laissez vivre Barneveldt ce qu'il plaira à
Dieu; vous ne savez pas ce que pèse dans la ba-

lance divine une tête aux cheveux blancs tombant
sous le couperet!

— Je ne suis point le juge de Barneveldt.

— Vous! ah! tenez, prince, à cette heure, je
ne suis ni la veuve de votre père, ni une femme
qui vous vit jeune, ardent et chevaleresque. Je me
place plus haut et plus loin; je suis votre cons-
cience, et je parle comme le fera la postérité. Ce
n'est pas au glaive de détruire l'œuvre du grand
Pensionnaire; vous devez à Barneveldt les soins
dont fut entourée votre adolescence. Il vous donna
son cœur en vous prodiguant sa science. En vous,
il crut trouver un héros capable de le comprendre
et de réaliser de concert avec lui le bonheur et la
liberté d'une nation. Qui vous fit stathouder? Lui.

A qui dûtes-vous de tenir dans vos mains la ma-
ritime et l'armée? A lui encore. N'avez-vous pas
assez abusé de ce double pouvoir? N'allez pas
plus loin dans cette voie, je vous en conjure. Ne
rêvez pas un trône, quand vous gouvernez une
république. Si Barneveldt vous semblerait dange-
reux, ne pouvez-vous être satisfait de son abais-
sement? Il est condamné, et dans vos mains vous
tenez sa vie!

— Il m'a trop offensé pour que je lui pardonne.

— Non! il ne vous a pas offensé. Maurice de
Nassau lui reste toujours cher. Si vous gardiez les
traditions de votre jeunesse, jamais vous n'auriez
eu d'appui plus ferrent.

— Ses pairs l'ont condamné.

— C'est vous qui convoquâtes le synode.

— Vingt-six juges se sont prononcés pour la
mort.

— Ces juges, il les a recusés. Il a fait plus.

— Barneveldt les traite de vendus, de créatures ser-
viles, de lâches courtisans. Si la voix du vieillard

semble étouffée aujourd'hui, soyez certain qu'un
jour elle dominera et les arrêts du synode de Dor-
drecht et la sentence des juges de La Haye. Suis-
je donc seules à vous demander sa grâce? La
France l'implore; la France, qui connaît et ad-
mire Barneveldt. Jouerez-vous, en le laissant exé-
cuter, le jeu secret de l'Angleterre qui tentera de

vous disputer de nouveau la liberté des mers du
Nord et la route des grandes Indes? Quand les
voix éloquentes qui plaideront la grandeur des
Provinces se seront tues à jamais, l'ennemi de vo-

tre politique, de vos intérêts et de votre com-
merce s'efforcera de ruiner votre influence mari-
time. Ne vous fiez pas plus à la politique de Jac-
ques qu'à celle d'Elisabeth, qui dédaignait assez

les Provinces pour les faire gouverner par son
favori Leicester. Si vous laissez assassiner Barne-
veldt, une puissance autre que la France sera

— Assassiner! s'écria Maurice, c'est exécuter
qu'il faut dire!

— Ce n'est pas le mot qu'emploiera l'histoire.

— Croyez-vous, en insultant à la justice, m'in-

qu'elle soit générale. En présence du refus notifié par la lettre de Votre Excellence, je dois donc, en mon nom propre, faire appel à cette publicité dont mes calomnieux anonymes se servent si traitreusement contre moi.

Sir R. Morier ajoute, en post-scriptum, qu'il dédaignera de relever toute accusation ultérieure de la Gazette de Cologne.

L'émotion produite par l'incident Morier est loin de se calmer. Il est possible que les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre se ressentent de l'affront fait à l'ambassadeur de la reine par le comte H. de Bismarck.

Faisant allusion aux documents publiés par les journaux anglais concernant l'affaire Morier, la Gazette de Cologne exprime l'opinion que la lettre du maréchal Bazainé doit avoir été rédigée, non par un Français, mais par un Anglais, et seulement signée par l'ex-maréchal.

Le journal allemand ajoute que la question relative à la culpabilité est plutôt prouvée que démentie par le ton grossier des lettres adressées par le diplomate anglais au comte Herbert de Bismarck.

Après avoir reproduit les réflexions des journaux anglais touchant l'affaire en question, la Gazette de Cologne déclare que le langage de la presse britannique est de nature à faire bouillir le sang des patriotes allemands.

Le journal rhénan dit, en outre, qu'un gentleman allemand ne formule aucune accusation sans être fermement convaincu du droit qu'il a de la formuler.

## INFORMATIONS

### PROSPÉRITÉ INDUSTRIELLE

Il résulte d'une étude sur l'industrie papetière en Europe que l'importation française, après avoir tenu le premier rang en Belgique, est, depuis dix ans, descendue au dernier, tandis que, pendant la même période, les importations de l'Allemagne se sont élevées de 667,000 francs à 2,488,642 francs. Il paraît que c'est à la production des grands moulins à papier de Silésie, qui appartiennent à M. de Bismarck, qu'il faut attribuer cette augmentation considérable.

### VAUDEVILLE MACABRE

On sait quelle débauche de rubans violets a fait M. le grand-maître de l'Université. Un certain nombre de nominations sont absolument injustifiées, d'autres sont complètement ridicules, il en est une surtout qui mérite l'attention: c'est celle, comme officier d'Académie, de M. Langlois, le greffier d'instruction qui se suicida en août 1888 dans les circonstances qu'on n'a pas oubliées. Cette décoration d'un suicidé rentre dans le domaine du vaudeville, la première incarnation de M. Lockroy. Mais c'est du vaudeville macabre.

C'est décidément dans le jardin du Pa-

lais-Royal que sera placée la statue de Balzac. M. Comte, directeur des bâtiments civils, a eu un entretien à ce sujet avec plusieurs membres du comité de la Société des gens de lettres; d'un commun accord, cet emplacement a été adopté.

Les exécuteurs testamentaires de Victor Hugo, MM. Paul Maurice et Auguste Vaquerie, sont en instance auprès du Comité d'organisation de l'Exposition universelle de 89, pour obtenir un emplacement spécial où serait installée une exposition des œuvres complètes de Victor Hugo; l'emplacement demandé serait situé au centre même du palais des beaux-arts. O égalité!

### NEUTRALITÉ LAÏQUE

Nous n'avons jamais voulu opprimer les consciences, disait il y a peu de jours M. Floquet à la Chambre. Ce sont des mots, voici des faits:

L'Abeille jurassienne, feuille républicaine, publie la lettre suivante. C'est un membre du Bureau de bienfaisance d'Arbois qui écrit au Préfet:

Monsieur le Préfet,

» Ayant appris qu'on a annoncé de retirer le pain donné par le Bureau à des malheureux qui envoient leurs filles au couvent au lieu de les envoyer à l'école laïque, et ne voulant pas être responsable d'un procédé indigne, je vous prie de vouloir bien recevoir ma démission.

» Veuillez agréer, etc.

» Signé: Jules VERCEL.

Voilà à quels indignes procédés on a recours, en vue de recruter des enfants pour les écoles laïques qui n'ont pas la confiance des familles soucieuses d'une bonne éducation.

## ÉTRANGER

### LES PRÉPARATIFS DE L'ITALIE

La maison Krupp a été invitée à bâter la livraison de cent gros canons qui lui avaient été commandés par le gouvernement italien, avec une certaine quantité d'obus.

La moitié de la livraison devra être effectuée au mois de mars, l'autre moitié au mois de mai. A cette époque on recevra également cent torpilleurs construits en Italie et en Amérique.

### L'ARMÉE ALLEMANDE

Voici un tableau des changements qui ont eu lieu pendant l'année 1888 dans les commandements supérieurs de l'armée prussienne:

De 4 corps d'armée, 8 ont reçu de nouveaux chefs. Sur 33 divisions, 22 ont changé de généraux; 40 brigades d'infanterie sur 70 ont été pourvues de nouveaux généraux de brigade. On a nommé en outre dans la cavalerie 12 nouveaux généraux de brigade.

On a changé les gouverneurs et commandants de quinze places fortes: de Berlin, de Cologne, de Mayenne et de Metz,

ainsi que les commandants des places suivantes: Altona, Neufbrisch, Glary, Carlsruhe, Piltau, Posen, Rastatt, Spandau, Strasbourg, Thorn et Ulm.

AUTRICHE. — On estime à Vienne, dans les régions officielles, que le silence de l'empereur Guillaume sur toutes les questions politiques, dans les réceptions du nouvel an, a annulé l'effet des déclarations pacifiques du roi Humbert et de M. Tisza. On s'attendait à voir tomber quelques paroles encourageantes de la bouche de l'empereur d'Allemagne, mais il n'a rien dit et on en conclut qu'il n'a pas confiance dans l'avenir.

## NOUVELLES MILITAIRES

La commission des commandants de corps d'armée, qui reprend ses travaux aujourd'hui, commencera par le classement des capitaines de toutes armes proposés pour officiers supérieurs.

Les généraux Davout d'Auerstedt et Thomassin, commandant l'un le 4<sup>e</sup> corps, l'autre le 4<sup>e</sup> corps d'armée, tous deux membres du Conseil supérieur de la guerre, sont appelés à Paris et nommés inspecteurs généraux de corps d'armée, en remplacement des généraux Lewal et Février, récemment atteints par la limite d'âge.

Le général Bergé, commandant le 16<sup>e</sup> corps à Montpellier, est nommé commandant du 4<sup>e</sup> corps à Lyon.

Le général de Boisdemetz, commandant la division de Nancy, est nommé commandant du 16<sup>e</sup> corps à Montpellier.

Le général Coiffé est nommé au commandement du 4<sup>e</sup> corps au Mans.

Le colonel Donop, qui dirigeait avec une grande intelligence les services de la cavalerie au ministère de la guerre, est remplacé par le général de Kermartin.

Le motif de ce remplacement fort imprévu est, dit-on, l'attitude trop conciliante que le colonel Donop avait prise dans la question de la réintégration du prince Murat et sa nomination primitive dans un régiment de Paris.

### COMME EN 1870

On lit dans la France militaire:

En 1870, quand on voulait harnacher les chevaux que l'on achetait en grand nombre, on s'aperçut que les harnais existant dans les magasins ne pouvaient pas servir en grande partie; ils n'avaient pas les dimensions voulues pour les animaux du pays. Croit-on aujourd'hui que les harnais pourront servir aux chevaux que la mobilisation amènera aux portes des magasins?

Non! que l'on ose essayer! Les animaux seront blessés en huit jours.

Il faudra que les propriétaires des animaux les amènent avec colliers, etc., pour qu'on puisse les atteler de suite.

Mais la cavalerie? les selles? les brides?

Il faudrait essayer!

Celui-ci étendit la main pour la relever, mais répondit en détonnant la tête:

C'est impossible!

Par le Christ mort pour vous!

Non, répéta Maurice.

Par votre salut dans l'autre vie!

Non, encore!

Eh bien! par votre bonheur en ce monde!...

Car si vous laissez tomber la tête de ce juste, jamais, entendez-le, jamais vous ne connaîtrez une heure de repos!

Et qui sait si le peuple, ce vengeur éternel, n'élèvera pas sans fin, autour de votre palais, la clameur de ses malédictions! Grâce! grâce!

La sentence sera exécutée, dit Maurice d'une voix sombre.

Je n'ai plus rien à faire dans ce palais, répliqua la veuve de Guillaume le Taciturne.

Vous n'avez que trop longtemps plaidé la cause d'un rebelle.

Je vous laisse à vos remords! dit la princesse.

Elle sortit lentement, s'appuyant aux murailles, épouvantée à l'idée de passer de nouveau devant la hideuse machine dont elle apercevait les formes indistinctes. Sa tête cachée sous son voile, elle quitta le Biennenhof, mais elle ne rentra point chez elle. Peu d'heures de la nuit devaient s'écouler jusqu'à l'exécution, elle voulut les employer à prier.

Et l'on verrait que d'argent on sera obligé de dépenser pour remplacer les inutilités qui remplissent les magasins.

Si l'on hésite, il sera trop tard, comme en 1870.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La température s'est un peu élevée. Le thermomètre ne marquait ce matin que 2 degrés au-dessous de zéro.

Hier soir, le temps s'est couvert et on a pu craindre de la neige. Il n'en a rien été jusqu'à ce moment.

Le baromètre baisse.

La Loire a commencé à décroître hier dans la soirée.

Par suite de la crue de la Loire et du Thouet, toutes les prairies sont submergées, et depuis vendredi l'abaissement de la température a fait geler l'immense étendue d'eau de plus d'un mètre de hauteur qui s'étend de la levée de Nantilly vers le Thouet, jusqu'à plusieurs kilomètres au-delà de Chacé et Saint-Cyr. L'occasion de belles parties de patinage s'offrait donc aux amateurs. Malheureusement l'après-midi d'hier n'a pas répondu aux espérances; le temps se radoucissant un peu, et l'eau montant encore, ont fait perdre à la surface congelée son peu de résistance.

Quelques imprudents, sans tenir compte de cet état de choses, se sont aventurés quand même sur la glace; mais à peine y étaient-ils que des craquements se faisaient entendre et les obligeait à rétrograder au plus vite. Un jeune homme, moins heureux que plusieurs de ses camarades, a pris un bain froid complet en s'élançant trop témérairement sur ce fragile et glissant terrain, près le bureau d'octroi de la route de Varrains. Ce petit accident a clôturé la tentative de patinage d'hier, et aujourd'hui il n'y aura probablement guère de glace sur les prairies, car la température semble revenir douce pour nous amener de la pluie ou de la neige dont nous nous passerions bien.

### TABLEAUX D'AVANCEMENT POUR L'ANNÉE 1889

Ont été proposés et classés pour le grade de lieutenant-colonel:

M. d'Aviau de Piolant, chef d'escadrons, écuyer en chef de l'Ecole de cavalerie;

M. Burnez, chef d'escadrons, directeur des études à l'Ecole de cavalerie.

Les Comités techniques sont reconstitués au ministère de la guerre. Les présidents ont été nommés samedi.

A été nommé président du Comité technique de la cavalerie: M. le général de division L'Hôte, inspecteur général du 4<sup>e</sup> arrondissement d'inspection permanente de cavalerie.

### THÉÂTRE DE SAUMUR

Tous nos lecteurs connaissent M<sup>me</sup> De-

cliner vers la clémence.

— Et quels mots emploierais-je pour vous convaincre? Je viens à vous troublée, le cœur gonflé, les yeux pleins de larmes... Rappelez-vous quelle affection me portait votre noble père, et laissez-moi prendre soin de la renommée de son fils... Je ne mettrai plus en avant, si vous le souhaitez, les intérêts de la politique... Femme, je vous parlerai en femme... Je vous supplierai de ne pas répandre le sang...

— C'est une autre que vous qui devrait être à mes pieds.

— L'assiez-vous exaucée?

— Qui sait?

— Si Barneveldt eût été coupable, sa femme vous eût imploré: l'innocence n'en appelle qu'à Dieu!

— Savez-vous, demanda Maurice de Nassau en s'approchant de la princesse douairière, que, depuis votre entrée ici, vous défendez celui que les représentants des Provinces ont condamné, et que vous m'accusez, moi!

— Je plaide pour le malheur, c'est mon droit; pour la justice, c'est mon devoir.

— Barneveldt est mon ennemi.

— Il est seulement votre adversaire sur le terrain de votre politique personnelle.

— Cette politique était dans ses rêves.

— Ce n'est pas à moi que vous l'oserez sou-

nir. Le stathouder rêve une couronne, et Barneveldt ne vous eût point permis de la placer sur votre front.

— A quoi, bon? n'ai-je point l'autorité d'un roi?

— Sans en posséder le titre. Il manque au manteau du chef de l'Etat la doublure d'hermine; vous préféreriez un sceptre à la balance de la justice. Il avait raison le vieux libérateur des Provinces, et, seule avec vous, je puis bien vous le dire: Barneveldt voit juste; il vous gêne, vous le supprimez...

— Barneveldt trahissait la patrie.

— Ah! tuez-le, mais ne l'insultez pas! C'est vraiment trop odieux de vouloir déshonorer la tombe. L'histoire de trente ans est là pour vous démentir. Les archiducs ont cédé devant lui; seul il s'affranchit la patrie. Ces bruits sifflants ne survivront pas à demain. En supprimant un homme, vous sacrez un martyr. J'aimais trop votre père pour ne point garder souci de votre gloire. Elle vous commandait d'accorder grâce entière. Mais enfin, si pareil effort vous semblait trop difficile, au moins ne devriez-vous pas faire élever un échafaud... Ah! prince, au nom de tout ce qui vous est cher et sacré en ce monde, accordez-moi la grâce de ce vieillard!... Oubliez-le, fermez sur lui, si vous le voulez, les portes d'une prison, mais qu'il vive!

— La douairière s'agenouilla devant Maurice.

Celui-ci étendit la main pour la relever, mais répondit en détonnant la tête:

C'est impossible!

Par le Christ mort pour vous!

Non, répéta Maurice.

Par votre salut dans l'autre vie!

Non, encore!

Eh bien! par votre bonheur en ce monde!...

Car si vous laissez tomber la tête de ce juste, jamais, entendez-le, jamais vous ne connaîtrez une heure de repos!

Et qui sait si le peuple, ce vengeur éternel, n'élèvera pas sans fin, autour de votre palais, la clameur de ses malédictions! Grâce! grâce!

La sentence sera exécutée, dit Maurice d'une voix sombre.

Je n'ai plus rien à faire dans ce palais, répliqua la veuve de Guillaume le Taciturne.

Vous n'avez que trop longtemps plaidé la cause d'un rebelle.

Je vous laisse à vos remords! dit la princesse.

Elle sortit lentement, s'appuyant aux murailles, épouvantée à l'idée de passer de nouveau devant la hideuse machine dont elle apercevait les formes indistinctes. Sa tête cachée sous son voile, elle quitta le Biennenhof, mais elle ne rentra point chez elle. Peu d'heures de la nuit devaient s'écouler jusqu'à l'exécution, elle voulut les employer à prier.

Les étoiles pâlirent lentement et semblèrent s'éloigner davantage dans les profondeurs du ciel; l'aube parut rose et pure, remplaçant la clarté scintillante des astres par des lueurs plus chaudes à mesure que montait l'aurore; puis le soleil émergea de l'horizon dans un océan de flammes; c'était le jour.

On eût dit qu'un signal muet s'échangeait dans la ville. Les portes des maisons s'ouvraient, livrant passage à des groupes d'hommes dont le pâleur et l'expression du regard trahissaient les secrètes pensées.

Des femmes et des enfants, vêtus de deuil, les suivaient. Pas un mot dans cette foule grossissante qui, dans tous les quartiers, convergeait vers le même but: le Biennenhof.

La jeunesse de La Haye, armée et résolue, s'avancait en bon ordre. Nul, parmi les patriotes, ne se berçait de l'espoir de délivrer Barneveldt; le sang du juste devait arroser cette terre pour en baptiser les libertés. Mais chacun voulait saluer une dernière fois le martyr et lancer une malédiction au stathouder. La cour du palais s'emplit rapidement. Un triple cordon de soldats séparait la foule de l'échafaud; mais de partout il serait possible de voir le noble vieillard.

(A suivre.)

voyod, l'excellente artiste de la Comédie-Française; ils se souviennent des bonnes représentations qu'elle a données sur notre théâtre, et surtout de la façon incomparable dont elle interprétait le rôle de la duchesse dans *Le Monde où l'on s'ennuie*. Eh bien, M<sup>me</sup> Devoyod, accompagnée d'une troupe d'artistes parisiens dirigée par M. Delétraz, l'administrateur si avantageusement connu du public, va donner prochainement sur notre théâtre une représentation extraordinaire. Le spectacle est des mieux choisis; il est tiré du répertoire du Théâtre-Français et se compose de deux nouveautés, deux succès: *Le Flibustier*, pièce en 3 actes, et *Monieur Scapin*, comédie en 2 actes — pièces honnêtes — dont l'auteur est M. Jean Richepin qui s'est élevé au premier rang de nos auteurs modernes avec ces deux pièces, que l'on peut considérer à juste titre comme deux chefs-d'œuvre. Nous prédisons à la grande artiste et à l'excellente troupe un accueil empressé de la part du public saumurois.

Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous les informons qu'ils n'auront pas besoin de se déranger ce soir pour la représentation du *Petit Faust*. Elle n'aura pas lieu.

#### Publications de mariage.

Eugène-Pierre Breton, tailleur de pierres, de Bagneux, et Blanche-Marie-Antoinette Paris, caissière, de Saumur.

Pierre Barrière, maréchal des logis, sous-chef d'atelier à l'École de maréchalerie, de Saumur, et Marie Dupuy, sans profession, de Baron (Gironde).

#### LE DOUBLE CRIME DE NOIZAY

L'instruction se poursuit toujours activement. Samedi soir, à cinq heures, toute la police et la gendarmerie ont été réparties aux barrières de la ville ayant en main le signalement de l'auteur présumé du crime.

En même temps, M. le commissaire de police Alidère se dirigeait vers le domicile où se trouverait l'individu soupçonné.

Ce même jour, à 10 heures du soir, on a arrêté à Tours, rue Chalmel, une dame Benoit, ancienne marchande de vins à Saint-Pierre-des-Corps, mère de 11 enfants, pourvue d'antécédents judiciaires; une autre femme; un individu connu sous le nom de Paul, et un autre surnommé le *Botteur*.

Ces quatre arrestations seront-elles maintenues?

Ce sont les plus importantes de la journée, mais non pas les seules.

Pendant toute l'après-midi notamment, le Palais de Justice a présenté une grande animation: gendarmes et agents de police se croisaient dans les couloirs, apportant des renseignements sur les recherches commandées.

M. le juge d'instruction, M. le procureur de la République se sont tenus en permanence dans leur cabinet, interrogeant de nombreuses personnes.

Nous ne croyons pas que, jusqu'à présent, la justice soit arrivée à un résultat bien probant.

Cependant les soupçons, relativement à deux ou trois des individus arrêtés, prennent, nous dit-on, une sérieuse consistance.

**Dernière heure.** — On nous signale l'arrestation, samedi soir, à Montrichard, d'un individu sur lequel pèsent de graves soupçons.

On l'a conduit hier à Blois d'où il a été immédiatement dirigé sur Tours.

#### LA VENTE DE CHENONCEAUX

La vente du château de Chenonceaux a eu lieu samedi, au Tribunal de Tours, sur la mise à prix de 200,000 francs.

Après divers incidents, une seule enchère de 1,000 francs est mise par M. Poirier, avoué du Crédit Foncier, qui est déclaré adjudicataire du château de Chenonceaux pour la somme de 204,000 francs.

Les dépendances du château de Chenonceaux, consistant en une maison dite le réfectoire, mises à prix 4,000 francs, sont adjugées 3,600 francs à M. Roux, avoué, pour un meunier du pays, dit-on.

Maintenant quel est le nom de l'acquéreur? se demande le *Journal d'Indre-et-Loire*. Voilà ce que nous ne saurons d'une façon officielle que dans trois jours, l'avoué à la barre ayant ce délai pour faire la déclaration de command.

Il nous est cependant permis de nous livrer à des suppositions auxquelles certai-

nes coïncidences donnent plus que de la vraisemblance.

Si l'on remarque d'une part que M<sup>e</sup> Poirier est l'avoué du Crédit Foncier, que d'autre part le Crédit Foncier est le seul des créanciers hypothécaires qui ait eu un intérêt à empêcher la vente à vil prix du château de Chenonceaux à une autre personne que lui, on devine le nom de l'acquéreur.

A la sortie de l'audience, toutes les conversations roulaient naturellement sur cette vente étrange et les hypothèses les plus diverses se donnaient libre cours.

Bien certainement, disaient les uns, le Crédit Foncier ne conservera pas un semblable immeuble, il n'en a pas l'intention, il doit avoir derrière lui quelques gros capitalistes qui lui ait promis de racheter. D'autres parlaient de M. Grévy, de Wilson II qui chercherait encore à faire là une de ces spéculations louches comme il en pratiqua pendant si longtemps.

Nous ne serions pas éloignés d'accorder quelques créances à ce bruit.

M. Wilson a déjà joué en Touraine trop de tours de sa façon pour qu'il n'ait pas réservé une dernière fois à ses électeurs cette dernière surprise.

D'après la *Petite France*, une surenchère a immédiatement été faite par M. Melin, au nom d'un des créanciers hypothécaires inscrits, et l'adjudication nouvelle et définitive aura lieu le samedi 2 février prochain.

#### LES VAGABONDS

On écrit de la Châtaigneraie (Vendée) au *Publicateur*:

« Monsieur le Directeur,

« Jamais on n'avait vu dans nos campagnes, même dans nos bourgs, une telle quantité de vagabonds, tous jeunes, forts, préférant au travail le lucratif métier de mendiant.

« Il Pest, en effet, car ils se font nourrir et loger par les fermiers, que leurs menaces effraient, et qui craignent d'être incendiés.

« Leur nombre est grand. Un exemple suffit pour en juger. Dans une habitation de la commune de Bazoges, à cinq centimes par individu, on a donné chaque soir, en moyenne, entre deux francs et deux francs cinquante. Il en est ainsi à peu près partout dans nos environs. »

Qu'on calcule quelles sommes passent ainsi à encourager, soutenir la paresse et le vice, sommes enlevées aux honnêtes pauvres, chargés de famille, malades ou infirmes.

L'autorité laisse faire, et il lui serait facile d'exiger plus de surveillance.

Il est vrai que la gendarmerie est découragée par la mansuétude du tribunal de Fontenay, qui, tenant peu compte du casier judiciaire, presque toujours chargé, prononce des condamnations si minimes, qu'on ne tarde pas à revoir les mêmes individus dans les mêmes lieux.

Partout on se plaint d'une Administration qui, en tolérant de tels désordres, paraît méconnaître les intérêts du département.

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1888.

#### NAISSANCES

Le 4. — Victor Pellier, rue de la Croix-Verte.

Le 5. — Fernand-Jules Marchand, rue du Bellay.

Le 6. — Ernest-Eugène-Jean-Maurice Kermeur, place Saint-Michel; — Thérèse-Marie-Antoinette Bolognesi, petite rue Fardeau; — Fernand-Louis Gaultier, rue Saint-Michel.

Le 7. — Fernand-Honoré Mée, rue du Poits-Neuf.

Le 8. — Emmanuel-Frédéric-Louis Le-thiec, ruelle des Boires; — Marthe-Marie Gabiller, rue Saint-Jean.

Le 9. — Alphonse-Constant Guilleux, rue de la Visitation.

Le 10. — Marcel Bigot, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 11. — Clémentine-Jeanne-Renée Guillardau, 2 jours, à l'Hospice; — Lydie-Emilie Le Beau, rue de Fenel; — Roger-Fernand-Joseph Bertiaux, à l'Hospice.

Le 12. — Jeanne Vignieu, à l'Hospice; — Yvonne Duverger, à l'Hospice.

Le 13. — Raoul Lemesle, rue Saint-Nicolas.

Le 14. — Edmond Auger, rue de la Vi-

sitation; — Louis-Armand Fortier, à l'Hospice.

Le 17. — Marie-Louise Cadoux, rue de Bordeaux; — Raymond-Eugène Guignard, rue de la Visitation.

Le 21. — Marcelle-Claire Raynaud, rue du Petit-Pré.

Le 22. — Marcelle-Gabrielle Delamotte, rue de Lorraine; — Jules-François L'Heureux, route de Varrains.

Le 24. — André-Albert Sosthènes, place Saint-Pierre.

Le 25. — Anna-Hermance Biry, rue de Fenel.

Le 26. — Georges-Jules Fusillier, rue de Fenel.

Le 28. — Daniel-Alphonse Rabu, à l'Hospice.

Le 30. — Louise Fouet, rue Notre-Dame; — Louis-Alphonse Lecoindre, rue Gambetta.

Le 31. — Charles-Louis-Ernest Lavieulle, à l'Hospice; — Maurice-Jules Philippe, rue de la Cocasserie.

#### MARIAGES

Le 1<sup>er</sup>. — Joseph-Henri Lagarde, sergent maître d'armes au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, de Lille (Nord), a épousé Marie-Rosalie-Eugénie Cayla, sans profession, de Saumur; — Joseph Gautron, sellier, a épousé Sophie-Adrienne Gaschet, lingère; tous deux de Saumur.

Le 3. — Jean Bannereau, cocher, de Berry-au-Bac (Aisne), a épousé Marie-Louise Aury, cuisinière, de Saumur.

Le 17. — Georges-Moïse Poulin, horloger-bijoutier (veuf), a épousé Marie-Jeanne Outhier, sans profession, tous deux de Saumur; — Antoine-Jean-François Estève, employé des postes, de Tunis (Tunisie), a épousé Marie-Anais Breton, sans profession, de Saumur.

Le 19. — Jean Soum Sérac, retraité, a épousé Barbe Rohmer, sans profession (veuve), tous deux de Saumur.

Le 20. — Auguste Fouquereau, coiffeur, a épousé Victorine-Augustine Juilly, couturière, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS

Le 1<sup>er</sup>. — Marie-Eugénie Pasquereau, 43 ans, à l'Hospice; — Françoise Goizat, sans profession, 69 ans, épouse Jean-Baptiste Etienney, rue de la Croix-Verte.

Le 2. — François Thomas, maréchal, 47 ans, à l'Hospice.

Le 3. — Jeanne Foureau, journalière, 65 ans, veuve Jean Fillon, à l'Hospice; — Adélaïde Suzé, blanchisseuse, 72 ans, célibataire, rue Beaurepaire; — Joseph Triboudeau, journalier, 80 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Georges Gouyon, menuisier, 49 ans, rue Saint-Nicolas; — Eugénie-Marie-Gabrielle Bresson, 1 mois, montée du Fort.

Le 7. — Eugène Taugourdeau, journalier, 56 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Antoine Gabillé, cordonnier, 64 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Pierre Sorin, sans profession, 80 ans, à l'Hospice; — Médard-Jacques Edelin, tailleur de pierres, 73 ans, rue de Poitiers.

Le 13. — Clémentine-Jeanne-Reine Guillardau, 2 jours, à l'Hospice.

Le 18. — Jean-Marie Coué, maçon, 76 ans, à l'Hospice; — Marie Laurent, sans profession, 77 ans, veuve Honoré Baudin, à l'Hospice.

Le 20. — Louis Beurrois, rentier, 81 ans, rue du Petit-Pré; — Joseph-Paul-Augustin Belbèze, 40 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Suzanne-Louise-Isabelle Gardier, 4 mois, rue de la Petite-Bilange.

Le 21. — Françoise Brac, journalière, 72 ans, veuve Antoine Richet, à l'Hospice.

Le 22. — Emile Choquet, journalier, 25 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Jules-Joseph Gromaire, champagneur, 24 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 26. — Joséphine Bellois, domestique, 47 ans, célibataire, rue du Temple; — Marie-Augustine Latreau, rentière, 84 ans, célibataire, rue de la Gueule-du-Loup.

#### REVUE FINANCIÈRE

##### HEBDOMADAIRE

Paris, 6 janvier.

Le marché marque un temps d'arrêt, mais il est à prévoir que la hausse reprendra vite son cours, car l'échéance des coupons de janvier va créer 5 à 600 millions de disponibilités sur lesquels le quart au moins sera retourné aussitôt sur le marché. Avec un pareil auxiliaire, la spéculation pourra entreprendre une nouvelle campagne. Le 3 0/0 finit à 82.80; le 4 1/2 0/0 s'arrête à 104.65.

Le Crédit Foncier s'est tenu ferme toute la semaine aux environs de 1,365. Les opérations sui-

vent un cours régulier et les bénéfices vont en s'accroissant à chaque bilan mensuel. Dans cet établissement, tout est réglé, pondéré et la nature de ses affaires le met à l'abri de toute brusque variation.

La Société Générale à 467.50 rapporte 5 1/2 0/0. En raison de son excellente situation et de la progression de ses bénéfices, elle ne devrait pas se capitaliser au-dessus de 5 0/0, taux auquel correspond le cours de 500 francs; les achats du comptant sont assez soutenus pour la conduire rapidement à ce prix.

La Banque d'Escompte est à 525. Les résultats acquis de l'exercice se joignent aux perspectives des bénéfices à réaliser dans les affaires engagées pour mériter aux actions de cette Société un cours plus rapproché de 600 fr.

La Société de Dépôts et Comptes courants a gagné 2.50 d'une semaine à l'autre; elle termine à 602.50.

La Banque de Paris, franchissant le cours de 900, s'est élevée à 915; quelques réalisations de bénéfices l'ont ramenée à 908.75.

Les obligations des Immeubles sont à 364. C'est un cours qui est loin d'exprimer leur valeur intrinsèque. A ce prix, elles rapportent plus de 4 0/0 et offrent en plus la certitude d'un remboursement à 1,000 fr.

La Foncière-Vie distribuera cette année un dividende supérieur à celui de 1888 qui a été de 7 francs par action. Une capitalisation de ce revenu à 4 1/2 0/0, taux très bas pour les Sociétés d'assurances d'avenir, donnerait un cours de plus de 150 francs, ne fût-il tenu aucun compte des éléments de succès réunis par la Compagnie.

Rappelons que la Banque de Lusitanie en Portugal et ses correspondants reçoivent jusqu'au 10 janvier courant les souscriptions aux 15,800 bons de l'Union agricole Portugaise.

Le marché de l'Est-Oregon fait toujours preuve d'une grande activité. La clientèle de cette petite valeur, abordable aux plus modestes bourses, s'accroît chaque jour; du reste, ceux qui s'y intéressent, aux cours actuels, ont encore une belle marge de bénéfices en perspective.

Le Panama est très bien travaillé par la spéculation. Les actionnaires prennent d'ores et déjà leurs dispositions pour assister à la réunion générale du 26 janvier. On sait que le 27 décembre a eu lieu une réunion préparatoire des porteurs de titres; le *Progress Financier*, organe de la Banque de l'Ouest, qui est envoyé gratuitement sur simple demande, en donne un compte rendu aussi exact qu'instructif.

L'obligation des Chemins de Fer Economiques se négocie à 358, tandis que celle de l'Ouest-Algérien, par exemple, est à 372.50; les deux titres donnent le même revenu et les garanties dont ils jouissent sont identiques; l'écart qui existe entre les deux valeurs doit disparaître par la hausse des obligations des Chemins Economiques.

#### Névralgie atroce!

Bellefonds (Vienne), le 10 juin 1888. — Je souffrais d'une névralgie atroce; vos Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) m'en ont complètement guéri; je vous autorise à le publier. (Sig. lég.) MONDON.

#### Théâtre de Saumur

##### TOURNÉE PLET

TÉTREL, ex-Directeur du théâtre d'Amiens, administrateur.

Mercredi 9 Janvier 1889,

Une seule représentation du grand succès du théâtre du Palais-Royal

## LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Er. Blum et R. Toché.

On commencera par

## HORACE ET LILINE

Comédie en 1 acte, par M. Er. Blum.

Bureaux: 8 heures. — Rideau: 8 heures 1/2.

On parle beaucoup des remèdes qui guérissent toutes les maladies; leur secret est d'être légèrement purgatifs; sans être si prétentieux, les *Véritables Grains de Santé du Dr. Frank* (étiquette en 4 couleurs) guérissent la constipation, source de tant de maux.

#### Les découvertes de la science

##### LA DYNAMODERMIE

La meilleure, la plus irréfutable preuve que la Dynamodermie obtient des succès inespérés et tels qu'on n'en n'a jamais enregistré depuis des siècles dans les différents traitements des affections nerveuses, c'est la concurrence déloyale, la contrefaçon qui s'implante avec des titres similaires propres à jeter la confusion entre l'Institut Dynamodermique que nos lecteurs connaissent de nom et de réputation au moins. Le public ne saurait s'y méprendre, car toutes les demandes de conseils, de brochures et de plaques Dynamodermiques doivent être adressées à l'Institut Dynamodermique de Paris, 7, rue Godot de Mauroy. Rappelons que par un simple traitement externe de 30 nuits, l'asthme, la goutte, l'ataxie, la paralysie, l'épilepsie, les douleurs de toute nature sont guéris, que dès la première seconde d'application toute douleur est calmée et jugulée, quelque soit son siège, sa durée et sa violence. On ne saurait trop engager les malades fatigués des drogues à essayer seulement une minute cette merveilleuse méthode.

D<sup>r</sup> DE MONPLAISIR.

PAUL GODOT, propriétaire-gérant.

Etude M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23, hôtel Blancier.

### A VENDRE

#### Maison d'habitation

#### VASTE USINE

Occupées par M. FUSILLIER, constructeur-mécanicien à la Croix-Verte, commune de Saint-Lambert-des-Lévéés.

AVEC OU SANS MATÉRIEL  
S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A l'amiable  
UN

Très vaste Établissement

#### VILLA PLAISANCE

Situé à 1 kilomètre de Saumur, Aménagé pour Fêtes, Noces et Banquets

Avec Jardins, Bosquets et Jeux de toutes sortes.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

A Louer présentement

#### JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

#### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine  
Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GUÉANT, rue d'Alsace, 29.

#### APPARTEMENTS A LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre, (14)

### A LOUER

DE SUITE

MAISON propre au commerce, actuellement occupée par M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, 8.

#### Changeement de Domicile

A partir du 4 janvier, M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, demeurera même rue, n° 57, près l'Ecole de cavalerie.

### CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21. Le prix est toujours de 30 fr. On trouvera aussi des cidres de 1<sup>er</sup> choix pour mettre en bouteilles.

### AVIS

M. L. GUIGNON a l'honneur de prévenir sa clientèle que depuis le 19 novembre, le sieur E. NOYERS, marbrier, ne fait plus partie de son personnel.

### ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

#### Alfred PERRY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil-Bellay,

Représentant de la maison GURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti boulanger, chez M. DECHEZELLES, quai de Limoges, n° 67.

M<sup>me</sup> MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

#### Exposition Universelle de 1889

#### Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

JEUNE HOMME de 17 ans de maude place dans une maison de commerce. S'adresser chez M. BOUCHÉ, loueur de voitures, place de la Bilange.

BRODERIES OR, ARGENT et en tous genres. M<sup>me</sup> MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur. PRIX MODÉRÉS.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Succ<sup>r</sup>.

Confitures fines et Gelées en boîtes de 5 kilos, fabrication de 1888

GROSBILLE ..... 0 f. 60 le 1/2 kilo.  
MIRABELLE ..... 0 70  
ABRICOTS ..... 0 70  
REINE-CLAUDE ..... 0 70  
CERISE ..... 0 70

Toutes nos Confitures sont garanties pures fruits et sucrés.

### ETRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

## M<sup>on</sup> IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

#### Rayon spécial de Confiterie

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilogram., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

### VENTE ET LOCATION DE PIANOS

## HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

#### LIGNE DE LÉTAT

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX							
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.
	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 1			9 6	9 33	8 53	9 41
Chât.-d-Loir.	10 24			12 10	1 52	6 34	12 29
Noyan-Méon.	11 39			13 54	3 9	7 30	1 13
Linières-Bou-	11 39			"	3 41	7 47	"
Vernantes	11 33			"	3 36	7 49	"
Blou	11 5			"	3 48	8 11	"
Vivry	12 13			"	3 59	8 20	"
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48
(Orl.) (départ.)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41			"	4 24	8 41	"
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 51			"	4 36	8 51	"
(Etat) (départ.)	1 31	10 37		"	4 18	8 36	"
Nantilly (départ.)	8 37	10 43		"	4 25	8 43	"
Chacé-Varr.	9 48	10 52		"	4 31	8 49	"
Brézé-l.-Cyr.	9 21			"	4 39	8 56	"
Montreuil	9 19	11 24		"	4 7	8 59	"
Thouars				"	4 27	7 59	"
Niort				"	4 27	7 59	"
Saintes				"	6 28	11 05	"
Bordeaux				"	9 19	3 36	"

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS							
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	Mixte
	matin	matin	matin	matin	soir	matin	soir
Bordeaux				5 15	8 20		9
Saintes				7 15	8 48		11 39
Niort				9 32	10 20		5 30
Thouars				12 14	12 32		1 30
Montreuil	9 35	6 38		"	2 03	4 55	9 06
Brézé-l.-Cyr.	9 55	7 18		"	2 38	5 18	9 41
Chacé-Varr.	10 01	7 27		"	2 46	5 22	9 49
Nantilly (arr.)	10 13	7 34		"	2 51	5 21	9 55
SAUMUR (Etat) (arr.)	10 22	7 45		"	3 02	5 22	10 03
(Etat) (départ.)		7 25		"	3 41	5 40	"
Nantilly (départ.)		7 38		"	3 53	5 33	"
SAUMUR (Orl.) (arr.)		7 47		"	4 11	5 44	"
(Orl.) (départ.)		7 57		"	4 11	5 44	"
Vivry		8 10		"	4 17	5 57	"
Blou		8 19		"	4 18	6 06	"
Vernantes		8 32		"	4 32	6 19	"
Linières-Bou-		8 45		"	4 45	6 30	"
Noyan-Méon.		8 59		"	4 59	6 42	"
Chât.-d-Loir.		10 7		"	5 09	7 48	"
Chartres		2 50		"	5 51	9 12	"
Paris		5 25		"	8 11	50 27	"

#### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS							
STATIONS	Direct	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir
Nantes	10 45		6 10	8 40	12 07	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35
La Ménitrie	9 53	7 10	9 09	11 36	3 42	6 16	10 01
Les Rosiers			7 19	9 17	12 07	3 59	6 25
St-Clément			7 30		12 14	3 59	6 32
St-Martin			7 33		12 21	4 07	6 39
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24
(a.) (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 3	10 30
Varennes			8 05	9 48	12 51	4 45	7 13
Port-Boulet	9 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50
Longueais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 18
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48
Paris	10 39	3 06	8	2 35	4 01	6 07	

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON							
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir
Saumur	7 53	9 37	4 31	Chinon	7 43	9 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 36

#### POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50	6 15	
Moncontour	7 41	10 43	2 27	8 22	
Loudun	8 42	1 46	3 4	9 24	
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38	10 9	
(a.) (départ.)	9 29	4 29	5 3	9 30	
le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	10 17	7 5	5 46	10 24	
Angers	11 43	9 50	7 10		

#### ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	matin	matin	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	8 41
(a.) (départ.)	7 36		1 20	2 13	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		8 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 46	5	12 16

#### SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	soir	matin	matin	soir
	Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15
Vivry	5 43	1 37	7 33	Clefs	7 32	10 23
Longueais	5 56	1 58	7 48	Baugé	7 53	10 51
Jumelles	6 08	2 20	8 01	Jumelles	8 10	11 12
Baugé	6 23	2 46	8 19	Longueais	8 25	11 32
Clefs	6 40	3 14	8 38	Vivry	8 38	11 50
La Flèche	6 54	3 32	8 54	Saumur	8 55	12 12